



Philippe LAVAUD
Maire

Angoulême, le 5 novembre 2009

Monsieur le Ministre,

Le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême est un élément constitutif de l'identité de notre ville et il a profondément participé à la reconnaissance du 9ème art et à la structuration générale du monde de la bande dessinée. Deuxième salon du livre, troisième rassemblement populaire autour de la culture en France, il a fortement contribué à faire émerger des auteurs, à rendre visible des éditeurs, à apporter une reconnaissance au 9ème art, autrefois considéré comme marginal et devenu aujourd'hui moteur de la filière économique de l'édition. La Ville et l'Etat se sont toujours battus côte à côte pour préserver cette manifestation, favoriser son développement et l'inscrire dans une politique générale autour de l'image avec la création en 1990 du Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image grâce à l'impulsion et au soutien de Monsieur Jack LANG et de Monsieur le Président François MITTERRAND, venu à deux reprises lors du Festival. Les épreuves ont été nombreuses mais le courage des bénévoles, le professionnalisme des organisateurs, la conviction des élus et l'attachement des Angoumoisins à cet événement ont toujours permis de continuer cette aventure et de bâtir de nouveaux rêves.

Angoulême et la bande dessinée ont un destin et un avenir communs. La Cité des Valois et la Cité de la Bande Dessinée ne font qu'un. Le Festival est ancré dans les remparts de notre ville, dans le cœur de sa population mais aussi dans les projets qui la font vivre. Il est notamment un élément incontournable de notre politique de l'image à laquelle l'Etat est associé. Celle-ci a permis de voir se structurer des entreprises, des écoles, et des espaces culturels, notamment grâce à la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image créée en 2008. C'est un projet global de développement de notre territoire auquel Angoulême contribue à hauteur de 8% de son budget de fonctionnement.

Contraint à maintenir son budget dans un cadre strict, l'Etat est amené à baisser sensiblement ses dotations chaque année et n'assure plus aujourd'hui le pacte de stabilité envers les collectivités territoriales. Pour notre Ville, cette baisse représente un montant d'un million trois cent milles euros et nous demande des efforts importants pour parvenir à équilibrer notre budget dans un contexte d'endettement important de notre collectivité. Cette nécessaire recherche d'économies nous a conduit à restreindre encore le fonctionnement interne de la collectivité et à diminuer l'ensemble de nos subventions aux associations.

VILLE D'ANGOULÊME
B P 1370 16016
ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 38 70 00
Fax 05 45 38 70 71
plavaud@mairie-angouleme.fr
angouleme@mairie-angouleme.fr

Dans ce contexte de compression de nos dépenses, nous ne sommes plus en capacité d'assurer à la même hauteur que les années passées les prestations en faveur du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême pour son édition 2010.

La Municipalité s'est engagée comme les années précédentes pour une subvention d'un million d'euros, inscrite dans la convention triennale. C'est une somme extrêmement importante pour une commune de quarante trois milles habitants qui accueille par ailleurs six autres festivals.

Devant les difficultés rencontrées aujourd'hui par les organisateurs, je sollicite de votre haute bienveillance votre soutien auprès d'eux afin que la 37ème édition du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême soit encore une fois un succès et puisse être réalisée dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Bien respectueusement à vous.



Philippe LAVAUD

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture et de la Communication
Ministère de la Culture et de la Communication
182 rue Saint-Honoré

75001 PARIS